

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 34 (1970)  
**Heft:** 133-134

**Artikel:** Pour le commentaire du Cleomadés  
**Autor:** Henry, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-399468>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## POUR LE COMMENTAIRE DU *CLEOMADÉS*

*Aderchier* ‘frapper, atteindre’.

S'avint ainsi k'a l'assembler  
couvint a la terre verser  
Durban, car li doi s'adrecierent  
vers lui, en l'escu l'aderchierent  
si qu'il li ont frait et troé. <sup>1</sup>

11356

*Aderchier* ‘toucher, frapper, atteindre’ est, étymologiquement, le même verbe que *adrecier* du vers 11357. Mais il semble qu’Adenet sentait ces verbes comme étant deux mots différents, d'autant que *adrecier* était très polysémique. La forme avec métathèse, et avec le sens visé ici, paraît d'ailleurs caractéristique surtout du Nord d'oïl, ce qui est confirmé par les dialectes contemporains : voir les références données par Godefroy (I, 117 a) et le *FEW* (III, 84 b). La forme *adercie* se trouve encore au vers 1468 des *Enfances Ogier*.

D'après son glossaire de *Buevon de Conmarchis*, Scheler songeait à rattacher *aderchier* à un *adhaericare*, d'après *pendere* — *pendicare* > *pencher* ; mais, pour l'étymologie, voir le *FEW*, *loc. cit.*

*Adestrer.*

Le *Tobler-Lommatsch* traduit *adestrer* par ‘auf der rechten Seite begleiten (oder : an seiner rechten Seite führen (?)... )’. Le *Cleomadés* peut-il nous permettre de sortir de doute ?

*Adestrer* se dit d'une personne qui se place au côté d'une autre pour l'honorer (vers 14824, 16265 et 16660), mais aussi de deux personnes qui en encadrent une autre pour lui faire honneur (v. 16881, 17079, 17082, 17132, 17133, 17139, 17153, 17157, 17163, 17170, 17173, 17771, 17774 et 17779) : donc, respectivement, ‘se tenir au côté de’ et ‘se tenir aux côtés de’ (d'où ‘encadrer’, pour empêcher de fuir, comme au v. 25 du *Jeu de saint Nicolas*, cf. 2<sup>e</sup> éd. A. Henry, note à ce vers).

1. Les textes sont cités d'après l'édition manuscrite à laquelle je mets la dernière main.

Particulièrement intéressants sont les vers 17163 et suivants et 17771 et suivants.

Or n'ai pas dit qui adestrerent  
Cleomadés, mais qui il erent  
vous arai je dit mout briement,  
n'i metrai pas trop longuement.  
A son destre lés ot Durban  
et au senestre lez Sartan ;  
pour ce k'onnorer les vouloit,  
a aus adestrer se faisoit.

17164

...  
...  
qui les puceles adestrerent,  
quant vers le moustier s'en alerent.  
Marine par devant aloit,  
roi Cleomadés l'adestroit  
tout droit au lés par devers destre  
et Melocandis a senestre.

17772

17776

Le premier extrait montre d'abord que c'était un honneur pour ceux qui *adestroient* un personnage de haut rang. D'autre part, de deux personnages qui en *adestrerent* un troisième, c'est le plus considéré qui se met à la droite de la personne distinguée : Durban est plus cher à Cléomadès que Sartan, et Cléomadès l'emporte sur Mélocandis. De même (vers 17363-69), Cléomadès met à sa gauche sa sœur Elyador, mais à sa droite sa femme Clarmondine, la reine. Il semble donc bien que le verbe *adestrer*, quand il a un seul sujet singulier, signifie ' mettre (quelqu'un) à sa droite '.

*Autour de* ' près de '.

Adenet décrit une couronne particulièrement ouvragée et nous dit, entre autres détails :

et autour de chascune chasse  
avoit une fine toupace...

17097

Les deux copies les meilleures (fin du XIII<sup>e</sup> siècle) écrivent respectivement *au tour de* et *autour de*. Le sens ne fait pas difficulté : ' près de '. Ce qu'il y a lieu de noter, c'est l'importance historique du témoignage du *Cleomadés*. Le *Dictionnaire étymologique* de Bloch et Wartburg, 5<sup>e</sup> édition, 1968, s. v. *tour*, signale *autour*, adverbe au XV<sup>e</sup> siècle. Godefroy (*Compl. VIII*, 92) enregistre comme exemple le plus ancien un passage du *Chevalier au cygne*. Le *FEW* (XIII, 2, p. 54 a) écrit : « Mfr. nfr. *autour de*, ' à la péri-

phérie de, dans l'espace qui fait le tour de ; tout autour ; près de, à proximité de' (Modus ; 1393, Fahlin 105 ; seit 1530...). »

Le *Cleomadés* est donc, jusqu'à plus ample informé, notre témoin le plus ancien : vers 1285.

*Gaïn* 'septembre'.

Dans le palais du roi Carman, pour honorer les dieux, en deux mois de l'année, on dressait une table abondamment garnie que bénissaient les prêtres :

Mays en estoit li premerains car en ce mois le conmença cil qui tel chose acoustuma dés le premier commencement.	2852
Or vous di je certainement que li secons estoit gaïns, qu'il fait bon aler es jardins.	2856
Ces deus mois, chascune vespree, estoit la viande atournee.	
[...]	
Pour may et gaïn honorer fist on cele chose estorer, le may pour sa joliveté et le gaïn pour sa plenté.	2864

Adenet, en d'autres endroits de son *Cleomadés*, emploie le mot *gaïn* dans une de ses acceptations les plus courantes, 'automne' (par ex., au v. 1753). Mais ici, comme le montre le vers 2857, il s'agit d'un mois, lequel ?

Selon le *Tobler-Lommatsch* (s. v. *gaïn*), qui glose simplement 'ein Monat', Adenet est seul, pour autant qu'on sache, à utiliser le terme de cette façon. Les vers 2856 et 2866 suggèrent qu'il s'agit de l'époque des fruits, donc, pour la France du Nord, probablement septembre.

Jean d'Outremeuse (*Myreur des histors*, éd. Borgnet-Bormans, I, 233), parlant de quatre statues des saisons, nous dit qu'elles représentaient *fevrier por printemps, may por esteit, awost por waym ou autompne et novembre por yvier* ; mais il s'agit là, on le voit, des premiers mois respectifs. D'ailleurs, un article de la charte-loi de Soignies (1142), dans sa traduction romane (deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ?) nous permet d'écartier la traduction 'août' pour *gaïn*, nom d'un mois ; en effet, le latin *in marcio, augusto, autumno* est rendu par [Il loize as bourgeois demorer a le ville] *en march, en aoust et en wain* (texte publié par J. Nazet, dans les *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, 1968, p. 122 et 123).

Dans la mise en prose française (ou l'une des mises en prose ?) du *Cleomadés*, d'après l'exemplaire imprimé conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris (Rés. Y<sup>2</sup> 151, f<sup>o</sup> a V r<sup>o</sup> ; entre 1490 et 1500) l'adaptation du passage qui nous a retenu est très précieuse, puisqu'on y lit : *la costume du païs que a l'entree de deux moys c'est assavoir mai et septembre*. Et *La Hystoria del muy valiente y esforçado cauallero Clamades hijo de Marcaditas rey de Castilla y de la linda Clarmonda hija del rey de Toscana*, du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, a fidèlement traduit *es a saber de Mayo y Setiembre* (*Historias del caballero Clamades y del rey Canamor*, Barcelone, 1957, p. 18).

Ces témoins nous permettent donc de traduire *gaïn* par 'septembre', lorsque ce mot désigne nettement un mois.

*Li pris leus.*

Crompart a été convaincu de trahison

Mas et dolans fu et honteus ;  
tout aussi comme li pris leus  
qui n'ose nului regarder  
se parti d'iluec sans parler.

4368

Les trois manuscrits principaux et trois autres de moindre autorité ont tous cette même leçon, *li pris leus*. S'agit-il d'une nouvelle locution à ranger à côté de *li gris leus*, *li blans leus*, *li cloz leus*? Ou faut-il considérer que tous les manuscrits sont altérés ?

Si nous laissons de côté, pour l'instant, la difficulté syntaxique, la notion de 'loup pris' convient parfaitement : Crompart, tombé du haut de sa royaute, a été convaincu de tromperie, confondu et emprisonné. Devant ses gens, il est vraiment honteux, « comme un renard qu'une poule aurait pris ».

Les expressions rappelées ci-dessus et enregistrées dans les dictionnaires ne sont d'ailleurs pas toutes claires ; certaines d'entre elles ont été sans doute mal interprétées.

Laissons *li blans leus*, qui ne présente aucune difficulté. Pour ce qui est de l'origine lointaine de l'expression, faudrait-il remonter à la tradition grecque, qui unit Apollon, dieu de la santé, avec la lumière et avec le loup, et même à la tradition égyptienne, qui fait de même avec Horos, la blancheur et le loup ? Cf. D. Wortmann, *Der Weisse Wolf, Ein christliches Fieberamulett der Kölner Papyrussammlung*, dans *Philologus* 107 (1963), 157-161.

Les deux autres expressions, *li gris leus*, *li cloz leus*, contrairement à ce que font les éditions et le *Tobler-Lommatsch*, me paraissent devoir être distinguées, quoique certains copistes aient substitué l'une à l'autre dans nos textes.

*Li cloz leus* apparaît dans un miracle de Gautier de Coinci, où il est question du diable qui a pris l'apparence d'un jeune serviteur, beau et plein de dévouement, afin d'entraîner l'homme riche dans le péché :

Au riche home, qui de grant pris  
Iert par son bien em mout de leus,  
Simplement vient com li cloz leus. 60

Voir *Huit miracles de Gautier de Coinci*, éd. E. von Kraemer, 1960, p. 112 et note p. 177. L'éditeur, en conclusion à son commentaire, propose de voir dans l'expression la traduction de l'idée 'un pauvre hère'; j'ai, dans *ZRPh*, 1961, p. 400, suggéré 'le loup qui fait le boîteux, hypocrite et rusé'.

L'édition V. Koenig, t. III, p. 109, donne, comme variante du ms. *B* : *li gloz l.*

Mais l'expression est connue aussi de l'auteur de *Renart le nouvel*. Renart, qui a trompé le roi Noble avec sa femme Harouge, est fatigué de son amie et il va trouver le roi, pour le circonvenir une nouvelle fois par ses mensonges

Et Renars vint a court tous seus,  
Tout ensement que li clos leus. 2898

L'édition H. Roussel (*SATF*), selon laquelle les quatre manuscrits sont ici d'accord, commente : « sans doute de *clop* ‘boiteux’ (le loup boiteux ne pouvant suivre la bande est forcément seul). »

A la lumière de ces deux textes, il apparaît que c'est bien l'idée de tromperie cachée, d'hypocrisie (cf. *simplement*) qui est présente : rusé et hypocrite, comme le loup qui boite, ou fait semblant.

Quant au *gris leus*, nous le rencontrons dans un autre miracle de Gautier de Coinci (*Deux miracles de Gautier de Coinci*, éd. Boman, Paris, 1935, p. 31) :

Li povres hom ne jor ne nuit  
N'iert ja en lieu ou tost n'ennuist.  
Li povres hom est en toz leus  
Aussi venuz com uns gris leus.  
Puis que li hom pert son avoir,  
Ses amis pert et son savoir. 540

Var. clos leus *FL* ; li gris leus *DJO* ; li clos l. *N* ; uns gareus *GC*.

Ici, la variante *li clos leus* ne conviendrait vraiment pas. Nous sommes proches de ce qui se passe dans le *Cleomadés* : il s'agit d'un homme pauvre, sans aucune influence...

*Pris* des copies du *Cleomadés* est-il donc une erreur pour *gris* ? D'autant que la place du participe devant le substantif est exceptionnelle dans les parlers du Nord d'oïl, même si l'antéposition de l'adjectif épithète y est courante. Mais il reste que, du point de vue sémantique et du point de vue de la tradition manuscrite, il n'y a aucune objection à faire contre la leçon *pris*.

*Nuit* 'soir'.

Le roi Crompart a enlevé Clarmondine sur son cheval volant ; après un long voyage, il descend dans la campagne proche de Salerne.

Li rois Crompars ot empensé qu'il ne trairoit vers la cité, jusqu'a tant qu'il seroit tous nus, car mout redoutoit les anuis de plenté de gent encontrer ; pour ce li plot a demorer.	6580 6584
--	--------------

*Tote nuit*, comme *tote la nuit*, signifie couramment 'pendant toute la nuit' ; voir l'article de P. Rickard publié dans la *Romania*, t. 85, p. 145-180.

Ici, *tous nus* signifie naturellement 'nuit complète, tout à fait la nuit', ou, plutôt, 'tout à fait le soir' (comparer *tout asseri*) ; donc, 'jusqu'à ce que le soir fût tout à fait tombé'.

*Nuit* 'soir' est masculin dans certains textes du Nord et du Nord-Est d'oïl : voir *Li Bastars de Buillon*, éd. A. Scheler, Bruxelles, 1877, note au v. 4293, p. 296 ; *Les Merveilles de Rigomer*, éd. Foerster, v. 7171 et note de Breuer ; mais, chaque fois, le mot figure dans le syntagme *au nuit* 'au soir'. On trouve *tous les nus*, masculin, mais sans doute avec l'acception courante 'nuit', chez Froissart : *Et quant ilz avoient fait leur emprinse, ilz s'en retournoient à leur navie et là rentroient, et tous les nus y dormoient...* (*Chroniques*, éd. L. Mirot et A. Mirot, t. XIII, p. 144).

*Nuit* 'soir' est encore masculin dans certains patois d'oïl, surtout en wallon : cf. *FEW* VII, 213 a et note 2. Pour la répartition de 'au nuit', 'au soir', en Belgique romane, voir l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, t. 3, p. 230 et L. Remacle, *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. I, p. 303.

*Savorer* 'assaisonner'.

Cil mengiers li [à *Cleomadès*] fu de plaisance,  
savorez de bone esperance,  
car entrués que il la menojoit,  
en espoir de grant joie estoit. 13418

D'après le *FEW* (XI, 207 a), *savorer* 'assaisonner' est un hapax, attesté seulement dans l'*Épître de saint Jérôme à Eustochium*, éd. T. Nurmela, selon le compte rendu de A. Långfors, dans les *Neuphilologische Mitteilungen*, t. 49, p. 141. Le texte est, en effet, significatif :

De pain vivent et de tremois (2777)  
Si comme sont feves et pois  
Ou autre grain, et de porees  
De sel seulement savourees.

Voici donc un second exemple de cette acceptation dans le *Cleomadès*. *As(s)avorer* 'assaisonner' est beaucoup plus fréquent : voir le *Godefroy* (I, 425 a) et le *Tobler-Lommatzsch* (I, 570) ; mais dans le *Cleomadès*, au v. 1451, *assavoré de* signifie 'rendu agréable par' (plutôt que 'parfumé de').

Albert HENRY.